

LA CAPELLE & VOUS

RÉTROSPECTIVE 2024



Bulletin n°1 - Janvier 2025

SOMMAIRE

- 1. EDITO** **P. 3**
- 2. AUTOUR DE LA VIE MUNICIPALE** **P. 4 à 24**
- 3. POINT FINANCES** **P. 25 et 26**
- 4. POINT TRAVAUX** **P.27 et 28**
- 5. AUTOUR DES ENFANTS** **P.29 à 36**
- 6. AUTOUR DES AÎNÉS** **P. 37 à 41**
- 7. AUTOUR DES ASSOCIATIONS** **P. 42 à 47**
- 8. HISTOIRE : LA LIBÉRATION** **P. 48 et 49**
- 9. ETAT CIVIL** **P. 50**
- 10. HOMMAGE À BERNARD GRARE** **P. 51**
- 11. AU PROGRAMME** **P. 52**



DITO



Chères Capelloises, chers Capellois,

L'année 2024 vient de s'achever et c'est avec un immense plaisir que je souhaite partager avec vous le bilan positif de l'année riche en projets et en moments conviviaux.

Notre commune, fidèle à ses valeurs de solidarité, d'innovation, a su une nouvelle fois se démarquer par son dynamisme et l'engagement de ses habitants.

L'édition de la rétrospective 2024 illustre parfaitement les nombreuses actions menées : les projets structurants qui renforcent notre cadre de vie, les animations qui créent du lien social et font rayonner La Capelle-Lès-Boulogne, et les initiatives durables qui préparent l'avenir de notre territoire.

Nous avançons, ensemble, avec ambition, tout en préservant l'identité et l'authenticité qui font la force de notre commune.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui contribuent quotidiennement au bien-être de notre village : les agents municipaux, les élus, les associations, les bénévoles, les commerçants, artisans locaux, et bien sûr, chacun d'entre vous. Votre implication est essentielle pour faire de La Capelle-Lès-Boulogne un lieu où il fait bon vivre.

L'année 2025 s'annonce tout aussi prometteuse, avec de nouveaux défis à relever et de belles perspectives à explorer.

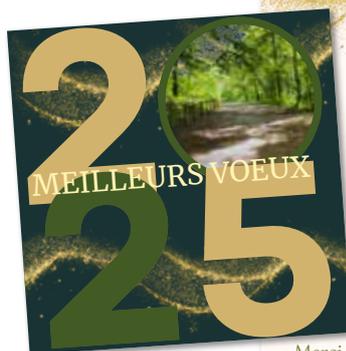
Continuons, ensemble, à construire une commune forte, accueillante et tournée vers l'avenir.

En ce début d'année, je vous adresse mes vœux les plus sincères de bonheur, de santé et de réussite. Que 2025 soit une année lumineuse, riche en projets, en rencontres et en joies partagées.

À toutes et à tous, je souhaite une belle et heureuse année, placée sous le signe de l'entraide et de la réussite collective.

Avec toute mon amitié,

Votre Maire,
Jean-Michel DEGREMONT



Jean-Michel DEGREMONT
Maire de la Capelle-lès-Boulogne
et
Le Conseil Municipal

ont le plaisir de vous convier
à la **cérémonie des vœux**

le **lundi 20 janvier 2025**
à **18h30**
au **Centre-socio-Culturel**

Merci de confirmer votre présence avant le 10 Janvier



202 avenue de la forêt - 62360 LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
Tél : 03 21 10 26 00 - accueil@communelacapellesboulogne.fr

► CÉRÉMONIE DES VŒUX



Le **lundi 15 janvier 2024**, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont présenté leurs vœux à la population.

Les Capellois sont venus assister à la cérémonie, l'occasion de présenter le bilan de l'année 2023 et les différents projets de 2024.

Un moment d'échange convivial et chaleureux sous le signe du bien-être à La Capelle-lès-Boulogne.



► THÉÂTRE - LE BOURGEOIS GENTILHOMME

La mini troupe d'acteurs amateurs du Rollmops Théâtre a enchanté le public le **9 février** dernier dans leur interprétation du "Bourgeois Gentilhomme". Ce fut une très belle soirée sous le signe du partage entre complicité et humour. Nous tenons à féliciter toute l'équipe.



NETTOYONS LA NATURE

Hauts-de-France PROPRES 7 EDITION

UN NETTOYAGE GRANDEUR NATURE!

Rendez-vous Le 17 MARS 2024

2023 8 70000 DÉCHETS RAMASSÉS EN 2024, FAÏÇONS MOINS !

TOUS LES POINTS DE COLLECTE SUR hautsdefrancepropres.fr

Partenaires médias: **bleu 3**

Partenaires partenaires: **NATURE**, **rev**

Programme:

- 8h30 Accueil à la salle des charmes-Maison des services
- 9h15 Opération nettoyons la commune
- 11h30 Retour à la salle les charmes pour un moment de convivialité



CONCERT DE MUSIQUE ROMANTIQUE OPAL SINFONIETTA

Dimanche 31 mars 2024, église Saint-Jean-Baptiste a eu lieu un concert par l'orchestre Opal Sinfonietta.

La musique romantique du 19^{ème} siècle était au programme avec Bizet, Verdi et Weber.

Le concert avait débuté par l'Ouverture de Nabucco de Giuseppe Verdi, avec les principaux thèmes du célèbre opéra dont le fameux Chœur des esclaves.

Ensuite, le 1^{er} concerto pour clarinette de Carl Maria von Weber fut interprété par Cathie Baillard, clarinettiste, professeure au conservatoire du Boulonnais et de l'Orchestre symphonique et de l'Harmonie de Boulogne-sur-Mer.



Puis ce fut l'hommage de l'orchestre à son créateur, le compositeur Juan Carlos Grupalli, décédé le 21 janvier 2024. La Fantaisie Andine est une œuvre pour violon et orchestre, elle fut interprétée, en soliste, par Guillaume Barli, musicien de la Garde Républicaine.

Le concert s'est conclu par la Suite pour Orchestre N°1 de Carmen, composée par Georges Bizet avec les plus illustres airs de cet opéra, mondialement connu.



► BRADERIE DU 1^{er} AVRIL

C'est sous un beau soleil que la braderie du **1^{er} avril** a eu lieu avenue de la forêt, de nombreux exposants étaient au rendez-vous. Nous tenons à remercier les bénévoles du Comité des Fêtes pour l'organisation.



► AU THÉÂTRE CE SOIR - LES THIBAUTINS

"Au théâtre ce soir" la nouvelle comédie de Pascal Chivet, a eu un franc succès le **vendredi 12 avril** dernier. Le public présent au Centre-socio-Culturel était conquis.

Cette soirée était organisée par le Rotary Club de la Baie St Jean de Wimereux au profit de l'association Palliopale (soins palliatifs) du centre hospitalier de Boulogne-sur-Mer.

Nous tenons à remercier le Rotary Club, tous les acteurs, et le Comité des Fêtes pour l'organisation de cette belle soirée.



► LOTO-QUINE

Le Comité des Fêtes a ravi une fois de plus nos fidèles joueurs de loto le **dimanche 14 avril** dernier.

Nous remercions tous ceux qui ont contribué à cette belle réussite, organisateurs, participants ainsi que les partenaires pour tous les lots.



► LES PARCOURS DU CŒUR

Le **dimanche 14 avril** a eu lieu le parcours du cœur. Les participants ont parcouru les 10 kilomètres du parcours dans la commune dans une bonne ambiance.

Les parcours du cœur c'est quoi ? Les Parcours du Cœur sont nés dans les Hauts-de-France il y aura bientôt 50 ans et se sont développés ensuite dans toute la France.



La Fédération Française de Cardiologie apporte aux participants des informations sur la manière de prendre soin de leur santé cardiovasculaire, à tous les âges de la vie. Le but immédiat est de reconnecter les Français avec un effort physique régulier, en leur montrant qu'il peut être source de plaisir, contribuant à combattre le surpoids et le stress... Puis de les amener à faire évoluer leur mode de vie en diffusant les messages d'information et de prévention.

► CONCERT NICOLAS PEYRAC

C'est avec une immense joie que nous avons reçu le **vendredi 19 avril 2024** au Centre-socio-Culturel pour un événement musical inoubliable : Nicolas Peyrac.



Ce concert a été l'occasion parfaite de partager des moments de bonheur et de vivre des émotions intenses à travers la magie de la musique. Nicolas Peyrac, avec son charisme et son talent indéniable, nous a transportés dans son univers poétique et enchanteur.



Nous tenons à remercier chaleureusement Patrick Dréhan, le Comité des Fêtes et toutes les personnes qui ont rendu cet événement possible.

► COMMÉMORATION DU 28 AVRIL

Monsieur le Maire de La Capelle-lès-Boulogne entouré de Monsieur le Maire de Pernes-lès-Boulogne, des membres du Conseil Municipal, et des membres des Anciens Combattants ont déposé une gerbe pour commémorer la journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation.



C'est avec une grande émotion que monsieur le Maire a mis à l'honneur notre regretté Émile Leuleu, ancien combattant AFN et porte-drapeau.



► COMMÉMORATION DU 8 MAI

Messieurs les Maires des communes de la Capelle-lès-Boulogne, Pernes-lès-Boulogne, Baincthun, Conteville-lès-Boulogne entourés de messieurs les Anciens Combattants d'AFN et les Soldats de France, des élus des communes représentées et de leurs administrés se sont réunis afin de commémorer le 8 Mai 1945.

Le **mercredi 8 mai 2024** fût également l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la création de l'association des AFN ainsi que les remises de médailles.



► 4 JOURS DE DUNKERQUE



Les 4 Jours de Dunkerque Grand Prix des Hauts de France c'est une course de 6 journées couvrant près de 1100 kilomètres au travers des routes de la Région. Nous avons eu la chance de voir passer une étape dans notre commune le **15 mai dernier**.

Nous souhaitons remercier toute l'équipe pour la mise en place de la sécurité ainsi que pour leur mobilisation

qui a permis de veiller au bon déroulement de la course.



► JAZZ MEETING 5



Jean-Philippe Ramette chantait Nougaro en l'église Saint Jean-Baptiste le **1^{er} juin** dernier accompagné par Eric Paque à la guitare pour le "Jazz Meeting 5".

Le 9 juin dernier a eu lieu le dernier concert du Jazz Meeting 5 dans les magnifiques jardins du château de Conteval.

Une très belle rencontre musicale et un moment inoubliable grâce à ses arrangements et ses musiques du monde. Vincent Peirani, auteur compositeur et talentueux accordéoniste a enchanté le public.



Nous tenons à remercier Patrick Dréhan pour l'organisation de ce grand festival, Sébastien et Géraldine Hoyer pour leur accueil.

Et également tous les bénévoles qui ont également participé à la réussite de cet événement.



► COMMÉMORATION DU 18 JUIN

Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal, les membres des Anciens Combattants se sont réunis devant le monument aux morts le **mardi 18 juin 2024** à l'occasion de la commémoration du 84^{ème} anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940, prononcé par le Général de Gaulle.



► FÊTE DE LA MUSIQUE



Le **21 juin** dernier, le Comité des Fêtes a organisé dans les jardins du presbytère la fête de la musique.



► LES JEUX GÉANTS

Le **samedi 22 juin** dernier, l'Antre du jouet a installé des jeux géants dans les jardins du presbytère de la Maison des services. Les petits comme les grands étaient au rendez-vous.



► NOCTURNES D'OPALE

Le **samedi 6 juillet** a eu lieu un concert de musique tzigane. Mihai Ghitta au violon, Martial Dancourt à l'accordéon et Rosine Bordeaux, danseuse ont offert une belle prestation dans le cadre des nocturnes d'opale



► COMMÉMORATION DU 14 JUILLET



Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal, les membres des anciens combattants se sont réunis devant le monument aux morts le **14 juillet**.

S'en est suivi des mises à l'honneur de nos capellois, commerçants, bénévoles, médaillés du travail, et jeunes diplômés.



▶ LA GRANDE BRADERIE DE L'ÉTÉ

Le **dimanche 25 août** a eu lieu la grande braderie de l'été qui s'est déroulée comme chaque année place des anciens combattants. Les exposants de la Braderie étaient nombreux et n'ont pas eu peur de la pluie.

Nous tenons à remercier les exposants et particulièrement le Comité des Fêtes pour l'organisation.



▶ COMMÉMORATION DU 8 SEPTEMBRE

Le **8 septembre 2024**, Madame Vandekerkhove, adjointe au Maire, entourée des représentants des Anciens Combattants, de monsieur le Maire de Pernes-lès-Boulogne, des élus de la commune et des administrés, ont commémoré la mémoire de Jean Legrand et de Marcel Caudeville. Il y a 80 ans nos ancêtres vivaient la guerre, le débarquement et enfin la libération. Madame Bouly avait profité de l'occasion pour mettre à l'honneur les Soldats Canadiens, alliés de la France pour la libération de notre commune.



► EXPOSITIONS "LIBÉRATION DE LA CAPELLE-LÈS-BOULOGNE"

Les **samedi 7 et dimanche 8 septembre** se sont tenues deux expositions. La première exposition évoquait la libération de la France au Centre-socio-Culturel et la seconde celle de La Capelle en septembre 1944 : des larmes de joie et de peine" dans la salle les Charmes de la Maison des Services.

Monsieur René Lesage était présent pour une conférence sur la Résistance (Histoire, mémoire et généalogie).

Nous tenons à remercier l'association des Anciens Combattants, le Comité des Fêtes, l'association Unis pour les autres ainsi que l'association "Tous aux abris 39-45" pour la concrétisation de ce projet.



► LA SOLIDAI'ROSE 2024

Retour sur la 4^{ème} édition de la Solidai'Rose qui s'est déroulée le **samedi 15 septembre** dernier.

Que vous soyez cycliste, marcheur, joggeur débutant ou confirmé, la Solidai'rose était l'occasion parfaite pour se dépenser, qui plus est pour une bonne cause.

L'ensemble des bénéfices a été reversé à l'Espace Ressources Cancers Littoral, situé à Boulogne-sur-Mer.

L'ERC Littoral est un espace destiné à vous accompagner pendant ou après vos traitements contre le cancer.

Il propose un accueil convivial, une écoute attentive et un accompagnement sur des questions sociales ou administratives aux personnes atteintes de pathologie cancéreuse et à leur entourage.

L'ERC Littoral est porté par 6 établissements de santé de la côte d'Opale : le Centre Hospitalier Techer et la Clinique des 2 Caps à Calais, l'Hôpital Duchenne de Boulogne-sur-Mer, le Centre MCO de Saint-Martin-Boulogne, le Centre Hospitalier de l'Arrondissement de Montreuil (CHAM) et la Clinique des Acacias à Cucq.

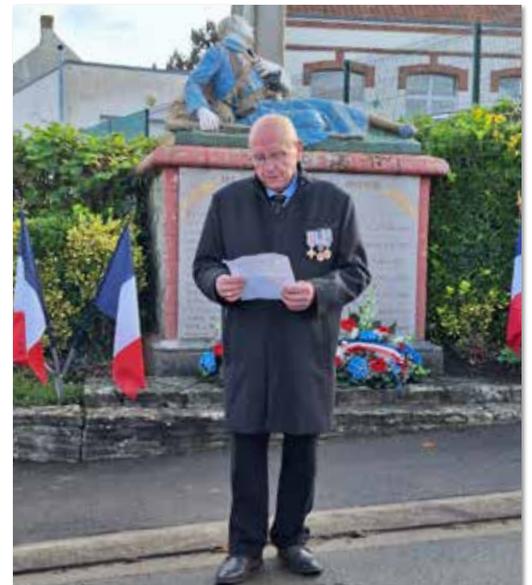
Nous tenons à vivement remercier Monsieur Bernard Moussay, Conseiller Municipal pour l'organisation ainsi que tous les bénévoles pour la réussite de ce bel évènement.



► CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Chaque **11 novembre**, la France se rassemble pour commémorer la fin de la Première Guerre mondiale et honorer la mémoire des soldats tombés au combat.

C'était sur la commune de Pernes-lès-Boulogne que Messieurs les Maires de Pernes-lès-Boulogne, Conteville-lès-Boulogne, Baincthun et la Capelle-lès-Boulogne entourés des Anciens Combattants, des élus et de leurs administrés ont honoré la mémoire de ces soldats.



► LOTO-QUINE

Le **dimanche 17 novembre** dernier s'est déroulé dans le Centre-socio-Culturel le loto quine organisé par le Comité des Fêtes.



► MARCHÉ DE NOËL

Le marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes s'est déroulé le **samedi 30 novembre** et **dimanche 1^{er} décembre** au sein du Centre-socio-Culturel. Vous avez pu faire la rencontre d'exposants passionnés entre artisanat, spécialités gourmandes et créations faites main. C'était l'occasion idéale pour dénicher des cadeaux uniques et soutenir l'artisanat ou faire une pause gourmande.



► CÉRÉMONIE DU 5 DÉCEMBRE

Monsieur le Maire de la Capelle-Lès-Boulogne, entouré des membres du Conseil Municipal, des Anciens Combattants a commémoré la journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.



► UN ENFANT UN ARBRE

C'était la 2^{ème} édition pour la manifestation "1 enfant 1 arbre" de notre commune.

C'est en compagnie de Monsieur le Maire, de Madame Prima et Madame Lécuyer et de leurs parents que William, Garance et Arthur, nés dans l'année, ont posé leur nom (et leur main) sur un arbre de leur choix. A travers ce parrainage, les enfants pourront voir grandir leur arbre en même temps qu'eux.



► UN RELAIS PETITE ENFANCE À LA CAPELLE-LÈS-BOULOGNE !



Notre commune vient de signer un partenariat avec l'association Bellidée de Saint-Martin-Boulogne pour la création d'un Relais Petite Enfance (R.P.E) intercommunal. Ce service mutualisé a été créé avec les communes de Baincthun et Conteville-lès-Boulogne.

Le RPE informera les familles sur l'offre petite enfance existante sur notre territoire et accompagnera les parents dans le choix du mode d'accueil le plus adapté à leurs besoins. Il les informera sur les différents modes d'accueil, leurs caractéristiques et leur coût. Il accompagnera les particuliers-employeurs dans l'appropriation de leurs droits et obligations (contrat de travail, convention collective...).

Le Relais Petite Enfance s'adressera également aux assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s ou candidat(e)s à l'agrément. Le Relais leur apportera un soutien dans leur pratique quotidienne en proposant des réunions thématiques, des groupes de parole et d'échange ou encore des temps de formation.

A partir de janvier prochain, notre commune accueillera deux jeudis après-midi par mois les permanences du relais dans les locaux de notre Maison des Services. Des ateliers seront également proposés dans les communes partenaires et à la médiathèque de la Capelle-Lès-Boulogne.



Renseignements et informations : Coralie Liénard, Animatrice du Relais Petite Enfance
 Association Bellidée ☎ 06.12.91.31.94 ✉ relaispetiteenfance@bellidee.fr

▶ LA MÉDIATHÈQUE



Bienvenue à Claire qui est arrivée en septembre et assure l'accueil du public sur les horaires d'ouverture suivantes :

- Mardi : 16h - 18h30
- Mercredi : 9h - 12h30 / 14h - 18h30
- Vendredi : 16h - 18h30
- Samedi : 9h - 12h

Quand elle ne vous accueille pas, Claire s'occupe de renouveler les collections, de les maintenir à jour, faire de la place sur les étagères, équiper les livres, assurer la communication, accueillir les classes... un planning bien chargé !

Catherine Gros continue d'assurer la lecture pour les tout-petits (de 0 à 3 ans) un mercredi par mois. Il s'agit toujours d'un moment convivial très apprécié, autant par les petits que par les grands ! Vous pouvez vous rapprocher de Claire pour les inscriptions



Les classes de l'école des Poètes et de l'école Saint-Joseph viennent à la médiathèque toutes les 2 semaines.

Les enfants écoutent une lecture d'albums, puis choisissent un livre.

Un rendez-vous apprécié par les enfants et par la bibliothécaire !



► LE MAI DU LIVRE



Les communes de La Capelle-lès-Boulogne, Baincthun, Conteville-lès-Boulogne et Pernes-lès-Boulogne se sont réunies en 2024 pour créer leur 1^{er} salon du livre : "le Mai du livre".

Ce salon est organisé par l'association DI Vino World Jazz Festival en liaison avec l'ADAN (association des auteurs des Hauts-de-France), Ta-Page.s d'auteurs (Le Catleya - Saint-Omer), la FNAC de Boulogne-sur-Mer.

Rosalie Lowie fut la marraine de ce premier salon du livre. (Ses ouvrages : Mes nuits sans Bowie, la malédiction de Reggio, etc..)

Nous sommes beaucoup à partager la passion de la lecture et du livre. A quoi sert un salon du livre : à la rencontre et à la transmission. C'est ce que nous souhaitons faire dans nos différents villages en y amenant l'excellence pour tous et pour partager notre passion.

La première édition du Mai du Livre a été une réussite, réunissant une quarantaine d'auteurs et proposant des ac-

tivités variées dans les quatre communes : plantation d'un arbre de Mai dictées, repas d'auteurs, conférences, lectures, etc...

La 2^{ème} édition du Mai du Livre aura lieu du 14 au 18 Mai 2025 (à La Capelle-Lès-Boulogne les 17 et 18 Mai) dans les quatre communes et proposera d'autres façons d'aborder la lecture.



Entretiens auront lieu durant toute la saison des rencontres littéraires destinées à approcher l'œuvre d'un auteur, à dialoguer avec lui, à raison de une par mois.

Patrick DREHAN



▶ FRANCE SERVICES

Dans chaque France services, vous avez accès aux 11 partenaires nationaux : Allocations familiales, ANTS, Assurance retraite, Assurance Maladie, Chèque énergie, Finances publiques, France Travail, France Rénov', La Poste, MSA, et point-justice. Vous aurez une réponse adaptée à votre situation de vie en un lieu unique.

Les conseillers France services peuvent :

- vous accompagner dans les principales démarches administratives quotidiennes, répondre à vos questions et vous aider dans les démarches en ligne
- résoudre vos situations plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires
- vous mettre à disposition et accompagner l'utilisation d'outils informatiques (création d'une adresse email, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs).



Du 7 au 19 octobre se sont déroulées nos journées portes ouvertes France Services. Vous avez pu rencontrer nos différents partenaires :

- Marinéo
- La Poste
- France Travail
- Le CCAS de la commune
- Le conciliateur de justice
- l'association Bellidée
- Citémétrie (Relais Petite Enfance)



Nous tenons à les remercier pour leur accompagnement au quotidien et également lors de ces journées.



Nos partenaires

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice bénévole. Son rôle est de trouver une solution amiable à un différend entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il peut être désigné par les parties ou par le juge. Le recours au conciliateur de justice est gratuit. *Permanence : le 1^{er} lundi de chaque mois.*

Aidodom vous accompagne dans votre vie au quotidien : garde d'enfant, un parent qui vieillit, une aide suite à une sortie d'hospitalisation. *Permanence : Le mardi de 9h15 à 12h30 et le jeudi de 9h15 à 12h30 – 13h30 à 16h30.*

La Carsat (Aide sociale au travail) : *Permanence : Le lundi matin de 9h à 12h00.*

▶ DISPOSITIF RECUEIL

La commune est équipée du dispositif recueil qui permet l'enregistrement de vos demandes de carte d'identité et de passeport.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous pour votre demande de titre sur le site de la mairie.



► MUTUELLE AÉSIO



La CAB a voulu un contrat responsable et solidaire : sans sélection médicale à la souscription et avec un tarif qui n'évolue pas en fonction de l'état de santé de la personne ; pas de contractualisation CAB / communes / mutuelle. Chacun est libre d'adhérer ou pas au contrat.

Après consultation de la population (par questionnaires et réunions d'information collective), la CAB a affiné les besoins des habitants : l'optique, l'hospitalisation et les prothèses (auditives et visuelles).

Avec ces éléments elle a établi le cahier des charges puis a fait voter les habitants pour la mutuelle qui leur semblait la plus intéressante. A une très large majorité ils se sont prononcés pour la mutuelle APREVA en septembre 2018.

APREVA est devenue AESIO depuis le 1^{er} janvier 2021.

Pour adhérer, il faut simplement résider sur le territoire de la Communauté d'agglomération du Boulonnais et se rapprocher d'AESIO soit directement à l'agence : 76 rue Victor Hugo, 62200 Boulogne- sur-Mer soit par téléphone au 31 11.

► RECENSEMENT CITOYEN

Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à partir de votre 16^e anniversaire. Vous devez le faire dans les 3 mois qui suivent. Vous avez jusqu'à la fin du 3^e mois pour le faire. Ex : Si votre 16^e anniversaire est le 12 janvier 2025, vous devez faire votre recensement citoyen entre le 12 janvier 2025 et le 30 avril 2025.



► RÉGLEMENTATION POUR POSSÉDER UNE RUCHE DANS SON JARDIN :

La première obligation en tant qu'apiculteur est de déclarer chaque année entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre ses ruches d'abeilles et ce, quelque soit leurs tailles. Les distances d'implantation des ruchers sont réglementées par le Code rural et de la pêche maritime (Art. L. 211-6, L.211-7 et Art. R. 211-2) et par l'arrêté préfectoral portant réglementation de l'emplacement des ruches.



Les ruches d'abeilles peuplées doivent être implantées à plus de 100 mètres des établissements à caractère collectif et divers.

Les ruches d'abeilles peuplées doivent être implantées à plus de 20 mètres des voies publiques. Les ruches d'abeilles peuplées doivent être implantées à plus de 10 mètres des propriétés voisines.

Lorsque les propriétés voisines sont constitués d'une piscine, d'une maison d'habitation, d'un jardin potager ou d'un jardin d'agrément, la distance à respecter est de :

- 20 mètres lorsque le rucher comprend moins de 10 ruches d'abeilles peuplées
- 30 mètres lorsque le rucher comprend entre 10 et 50 ruches d'abeilles peuplées
- 40 mètres lorsque le rucher comprend plus de 50 ruches d'abeilles peuplées.

▶ VOUS RÉALISEZ DES TRAVAUX ?

Nous vous rappelons que tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction, d'en changer la destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de percer ou d'agrandir une ouverture sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation auprès des services de Mairie. Il est important de respecter cette réglementation, faute de quoi vous seriez **en infraction avec le Code de l'urbanisme**.

Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable, ou d'un permis de construire.

Travaux soumis à l'obligation de déposer une déclaration préalable

- Tous travaux de construction d'agrandissement, d'extension, de surélévation, d'aménagement de combles avec création de surface de plancher ou d'emprise au sol inférieure à 40 m². Si votre parcelle n'est pas dans la zone urbaine du Plan Local d'Urbanisme (PLU) alors la surface réglementaire est de 20 m².
- L'aménagement extérieur d'annexes ou abris avec création de surface de plancher ou d'emprise au sol inférieure à 20 m². On parle d'annexes ou abris lorsque votre projet est un carport, abri de jardin, une dépendance, un garage, etc.
- La construction d'un mur d'une hauteur au-dessus du sol supérieure ou égale à 2m.
- L'installation de clôtures et de portails.
- La modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment type rénovation de façade, de toiture, changement de menuiseries, peinture etc.
- La construction d'une piscine dont le bassin a une superficie inférieure à 100 m².

NB : Dans le périmètre du secteur protégé, les travaux suivants sont également soumis à déclaration préalable et à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France

Travaux soumis à l'obligation de déposer un permis de construire

Si la surface de plancher ou d'emprise au sol de votre projet est supérieure à 20 m² pour les annexes et abris, 40 m² pour les extensions, il faudra alors demander un **permis de construire**. Ce dossier est quasiment identique à la déclaration préalable. Il concerne cependant les plus gros projets.

NB : nous vous conseillons de vous rapprocher de la Mairie afin de vous communiquer le Plan Local d'Urbanisme Inter-communal (PLUI) ainsi vous connaîtrez les réglementations en vigueur qu'il faudra faire correspondre à votre projet pour obtenir l'autorisation d'exécuter vos travaux.

Attention : Si après la réalisation de vos travaux votre surface de plancher ou d'emprise au sol totale de votre maison **est supérieure ou égale à 150 m², le recours à un architecte est obligatoire** et la déclaration à déposer auprès de nos services sera obligatoire un **permis de construire**.

NB : toute déclaration préalable ou permis de construire doit faire l'objet d'un dépôt d'une DAACT après réalisation des travaux (Art R462-1 à R462-10).

▶ LES COMPOSTEURS

Une solution simple et écologique pour avoir un impact positif sur ma planète !

Depuis mars 2024, l'agglomération offre différents types de kits de compostage aux habitants. En effet, la Communauté d'agglomération du Boulonnais a souhaité intensifier le compostage de proximité dans le cadre de sa stratégie de tri à la source des biodéchets, conformément à la loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire.



Les types de composteurs :

Ainsi 3 tailles de composteurs sont disponibles (400 L – 600 L – 800 L) en bois ou en plastique. Le composteur est donné avec 1 bio seau de 10L permettant le tri des déchets. Des documents explicatifs sont remis afin de guider l'utilisateur pour réussir un bon compost.

Quelques astuces pour réussir un bon compost :

- 1 – Equilibrer les apports : Pour faire un bon compost, il est nécessaire d'avoir un bon équilibre entre déchets verts (mous et humides) et déchets bruns (durs et secs) et de varier la nature de biodéchets !
- 2 - Fragmenter, diviser : Pour faciliter le travail des organismes vivants, découpez les apports en petits morceaux.
- 3 - Vérifier l'humidité : Le compost doit être humide, mais sans excès. Trop d'humidité empêche l'aération, ce qui freine le processus de compostage et dégage de mauvaises odeurs. Un manque d'humidité tue les micro-organismes et arrête le processus.
- 4 - Aérer et décompacter : Laissez respirer votre compost en le remuant régulièrement avec une tige aératrice. Sa transformation se fera plus vite et sans odeurs

Comment obtenir un composteur ?

Il vous suffit de vous rendre en mairie pour y remplir un dossier et d'y fournir une copie de votre pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile.

▶ NUISANCES SONORES ARRÊTÉ N°31/2016

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués que :

Semaine : 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 19 h
Samedis : de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h
Dimanches et jours fériés : INTERDIT

► TAILLE ARBUSTES ET HAIES

Chaque riverain a l'obligation d'élaguer ses arbres et tailler ses arbustes et haies, dès lors qu'ils sont en bordure des voies publiques et privées.

Pourquoi ? Afin de :

- Ne pas gêner le passage des piétons ;
- Ne pas constituer un danger en cachant par exemple les feux et panneaux de signalisation, en diminuant la visibilité dans une intersection, ou même si des racines sortent du trottoir risquant de faire chuter un passant.

Je ne suis pas en règle, qu'est-ce que je risque ?

- La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survient.
- Le Maire peut contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction de faire. En cas de mise en demeure sans résultat, le Maire pourra ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.
- Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose également à une amende de 1500€ (article R. 116-2 du Code de la voirie routière).

LA CAPELLE-LÈS-BOULOGNE

ALLEZ-Y EN BUS ...

... CES LIGNES VOUS Y EMMÈNENT !

18 173 176

marinéo

Boulogne Métropole

EN 2025 la CAB

valorise les déchets alimentaires

À partir d'avril, le calendrier de collecte **change**

Un objectif ambitieux, détourner **78%** des **déchets jetés par défaut** dans la poubelle grise (ordures ménagères résiduelles)



45%

sont des déchets **alimentaires** à déposer en composteurs ou en points d'apport volontaire (PAV)



30%

sont des emballages à déposer dans les bacs de recyclage **jaunes, bleus** ou **verts**



3%

sont à déposer en **déchetterie** ou dans une borne **spécifique** (linge, textile, chaussures)



Trier, valoriser
L'agglomération s'engage !

> Concrètement

sur votre commune à partir du

1er avril 2025

- Évolution de la fréquence de collecte des ordures ménagères :
1 fois tous les 15 jours

- **Déploiement de points d'apport volontaire (PAV) biodéchets :**

distribution d'un bioseau par foyer réalisée lors du 1^{er} trimestre 2025

- Collecte **mensuelle** des déchets verts maintenue **d'avril à octobre**

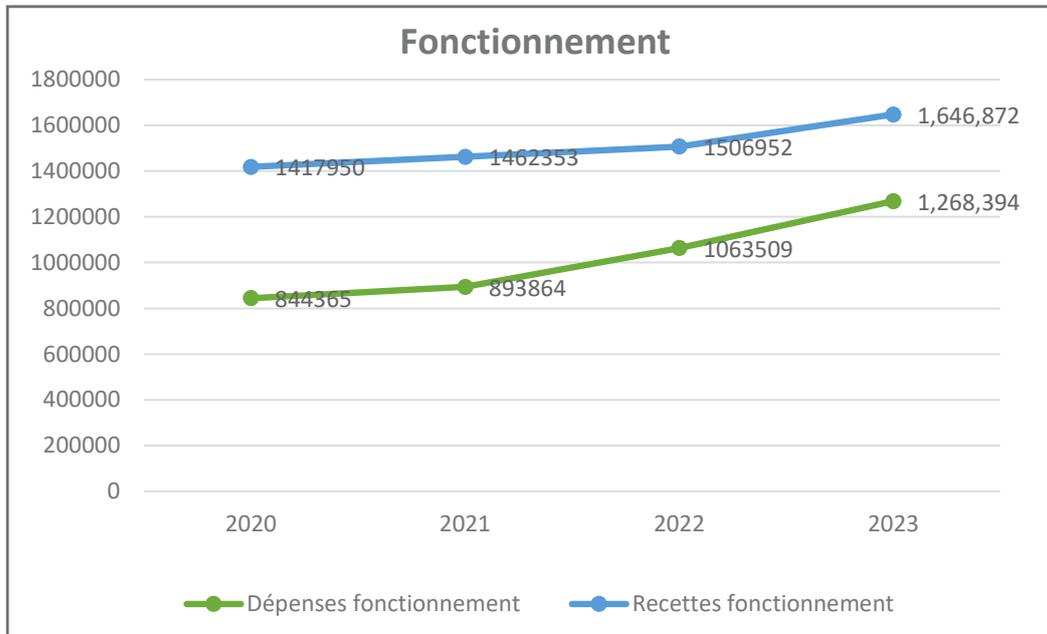
Distribution des calendriers de collecte **pour le reste de l'année** à partir de :

mars 2025

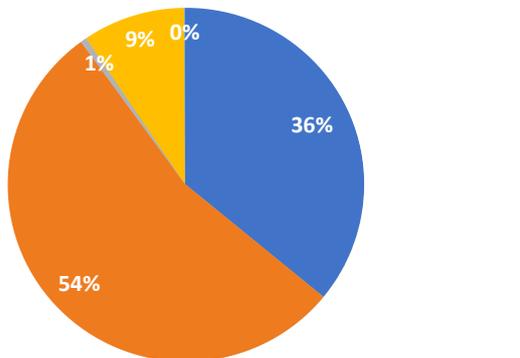
BUDGET MUNICIPAL

Les résultats comptables de la commune pour 2024 ne seront connus qu'en mars 2025. Voici donc ci-après les graphiques des dépenses et des recettes de la commune pour 2023 (Fonctionnement et Investissement).

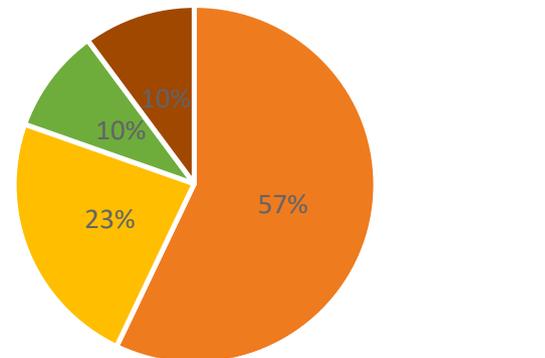
► FONCTIONNEMENT



RÉPARTITION DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2023



RÉPARTITION RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2023

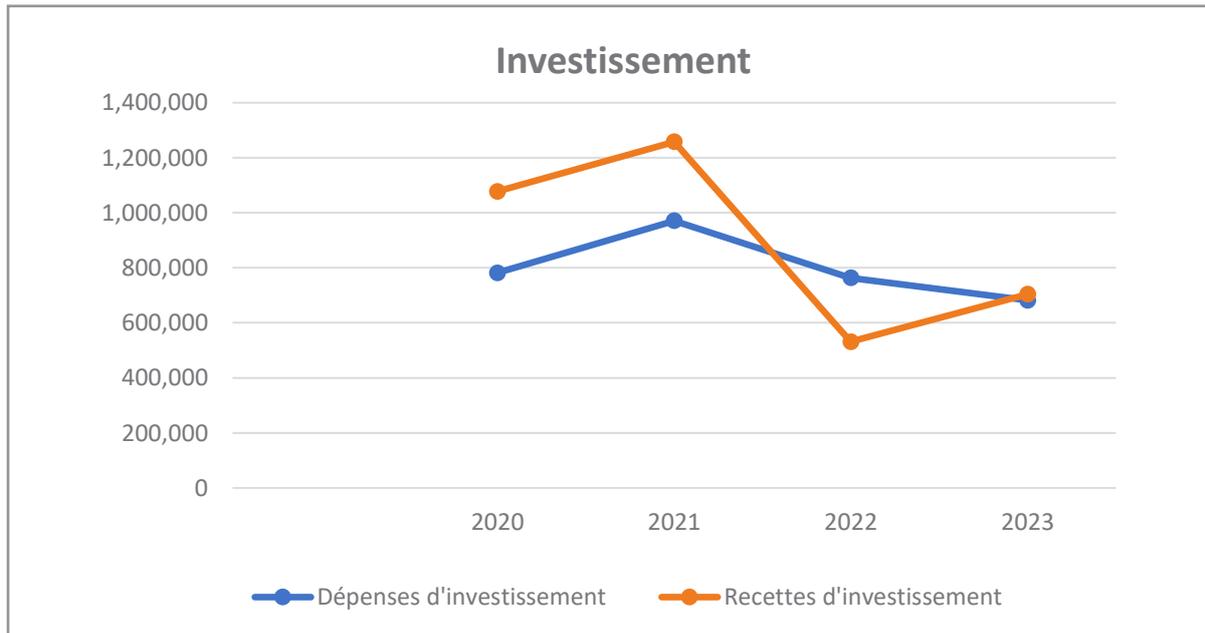


Les charges de fonctionnement comprennent les dépenses courantes permettant d'assurer le fonctionnement des services communaux et de payer les intérêts de la dette. Malgré le contexte général, les charges à caractère général ont diminué. Nous cherchons continuellement à maîtriser les charges de fonctionnement et procédons à de nouveaux investissements permettant des économies d'énergie.

Les produits de fonctionnement comprennent les impôts locaux, les dotations de l'état, les locations diverses, la cantine... La commune poursuit ses efforts pour faire rentrer des recettes.

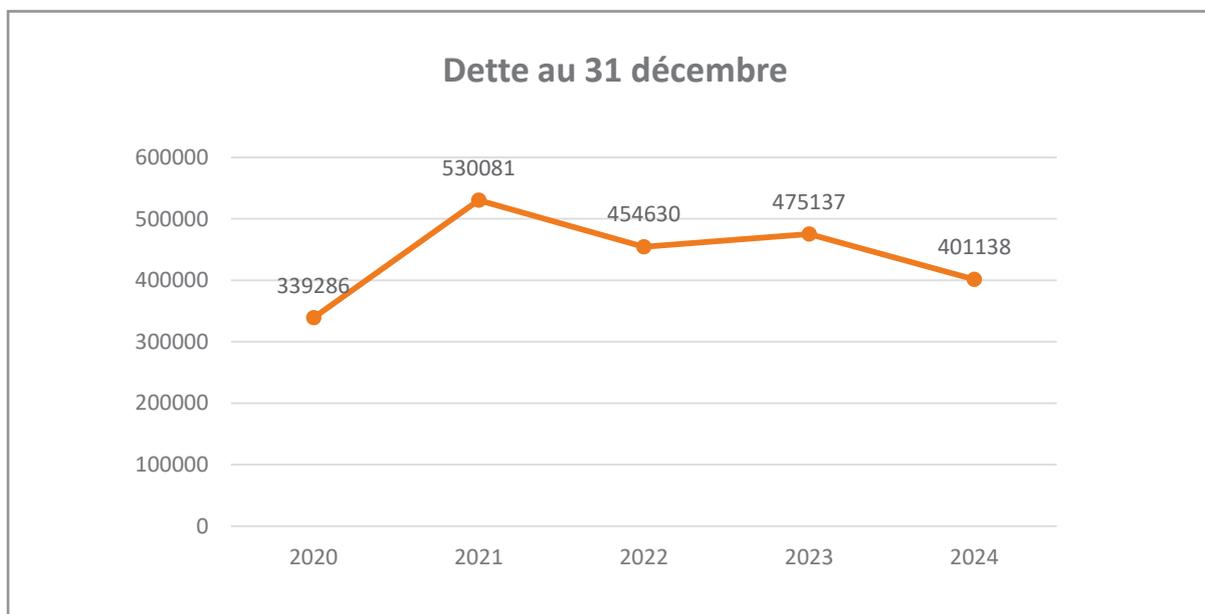
La différence obtenue entre les recettes et les dépenses de fonctionnement permet également de financer les investissements en évitant au maximum d'avoir recours à l'emprunt ou à une augmentation de taxe foncière, ce qui a été possible cette année.

► INVESTISSEMENT



Les charges d'investissement correspondent aux opérations affectant le patrimoine communal et le remboursement d'emprunts. Les ressources d'investissement comprennent les emprunts et les subventions.

► DETTE



L'encours de la dette représente la somme que la commune doit rembourser aux banques. Un emprunt ayant été soldé en 2024, la dette a diminué car aucun autre emprunt n'a été contracté.

A ce jour, les perspectives de financement des communes restent incertaines. Nous savons d'ores et déjà qu'en 2025 les dotations de l'état vont baisser, la TVA déductible va être diminuée, voire supprimée dans certains cas. Il en est de même pour les subventions : diminution ou suppression.

Toutes les communes seront confrontées aux mêmes difficultés financières : recettes en baisse et augmentation des dépenses. La gestion de nos finances reste saine depuis plusieurs années mais il nous faut rester vigilant. Nous nous y employons en étant toujours à la recherche de subventions, de recettes et en maîtrisant les dépenses de manière permanente.

■ L'entrée nord de la commune rue Jean Legrand a été réaménagée en prenant soin de minimiser l'impact environnemental. Un trottoir en matériau drainant a été créé, il est protégé par une noue végétalisée destinée à infiltrer les eaux pluviales de la chaussée. Le chausseidou réservé aux cyclistes existant rue Jean Legrand a été prolongé jusqu'à la sortie de la commune. Deux écluses de ce tronçon rappellent aux automobilistes l'obligation de respecter la limitation de vitesse de 30 km/h.

■ L'éclairage public est maintenant assuré par des candélabres équipés de panneaux photovoltaïques.



■ Les résidants de la résidence Le Clos du Verger peuvent accéder au centre bourg par un trottoir en enrobés construit dans la continuité du trottoir existant et le promoteur Agréga a également réalisé les travaux de voirie.

■ Les travaux de confortement de la maison contiguë à la déconstruction de l'ancienne maison Tintillier sont maintenant terminés. La durée des travaux est due aux diverses réunions d'experts qui ont validé la méthodologie mise en place. L'aménagement du parking dans l'espace actuel peut maintenant être programmé.



■ Les bordures de trottoir et enrobés de l'entrée de la résidence Les Pinsons et de la rue Marcel Caudeville direction Macquinghen ont été renouvelés facilitant la circulation des piétons et Personnes à Mobilité Réduite.

■ La vidéo protection de la commune a été renforcée par l'installation de caméras rue Jean Legrand, rue du Gard et rue Marcel Caudeville permettant aux forces de Gendarmerie de disposer d'images en cas d'incivilités et de cambriolage.

■ Les travaux de voirie résidence La Plaine, borduration réfection des enrobés de voirie et trottoirs vont sérieusement améliorer la vie des riverains. L'entrée de la résidence devient plus accueillante et sécurisée par ces travaux et les aménagements paysages à venir.

■ Le réseau d'Eaux Pluviales de la partie basse de l'avenue de la forêt côté impair a été renouvelé. Ces travaux ont été suivis et financés par les services de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais.

■ L'engazonnement des allées du cimetière a été poursuivi cette année, l'allée principale en gravillons étant régulièrement entretenue par notre personnel communal pour éviter la pousse des mauvaises herbes. Dix nouveaux caveaux ont été construits comme convenu dans le programme pluriannuel de la commune.

■ L'Aire des Sapins est maintenant équipée d'une barrière automatique qui permet aux camping-cars, vans aménagés et aux campeurs en tente d'accéder et de profiter de ce coin

de verdure et de repos à la lisière de la forêt. Ils peuvent profiter des installations de l'aire de jeux d'enfants, du terrain multisports, du cours de tennis, du club hippique et des services du Petit Cabanon.

- Cette année la tonte de la pelouse du terrain de football est assurée par un robot qui hache finement la pelouse pour faire un amendement du sol et assurer la fertilisation de la pelouse.



- La grande salle du Centre Socio Culturel a été entièrement rénovée.
- Un soubassement renforcé est installé pour assurer la protection des murs et éviter les dégradations constatées par le passé. Un suivi renforcé est mis en place pour éviter ces dégradations.

- L'esplanade de la Maison des Services est terminée permettant à chacun de profiter d'un cadre accueillant et de disposer des services de la mairie, de la France Services et du salon de coiffure maintenant installé dans ses nouveaux locaux.

- Un parking temporaire est en cours d'aménagement dans l'entrée du futur béguinage créant des places de stationnement supplémentaires pour les usagers de la Maison des Services et des commerces avoisinants.

L'essai non concluant de la réduction de vitesse dans l'avenue de la forêt par la mise en place d'écluses destinées à la protection des cyclistes usagers de la future piste cyclable à montrer l'incivilité des automobilistes. Un nouveau projet est à l'étude avec de nouveaux dispositifs destinés à la réduction de la vitesse.



- Les plantations réalisées par le personnel communal, les aménagements paysagers et l'entretien des espaces verts nous ont permis de conserver notre Médaille d'Or et d'obtenir les félicitations du Jury.

- Nous remercions les Services de l'Etat, de la Région, du Département et de l'Agglomération du Boulonnais pour l'aide technique et financière qu'ils nous apportent dans la réalisation de nos travaux.

- Cette année la récolte des pommes dans les vergers de la commune a été faible. Seulement 200kg de pommes ont été récoltés et 120 bouteilles de jus de pommes fabriquées contre 800 kg l'année dernière et 457 bouteilles. Cette baisse s'explique par les mauvaises conditions météo de ce début d'année.



- Nous attirons l'attention des Capellois sur l'arrêt prochain en 2028 du fonctionnement du réseau téléphonique cuivre. Nous conseillons à tous ceux qui ne sont pas raccordés au réseau fibre de se rapprocher de leur opérateur téléphonique pour faire la bascule vers le réseau fibre.

ÉCOLE SAINT-JOSEPH



2024 A L'ÉCOLE ST JOSEPH



Projet Cirque en collaboration avec l'école de musique et de cirque de Neufchâtel-Hardelot
Sébastien a proposé aux enfants de maternelle-CP des jeux clownsques, des tours avec des assiettes chinoises, des bâtons du diable, des pédalgos... Les enfants ont présenté un spectacle aux parents, accompagnés par des musiciens en direct, dans un chapiteau reconstitué !

fête du printemps 2024

Les enfants présentent

dothy et Le magicien d'OZ



LE SAMEDI 1ER JUIN À 16 H
au Centre Socio Culturel de La Capelle Les Boulogne
Tous les membres de la famille sont les bienvenus !

entrée gratuite
buvette et tombola sur place
Pré-commandez vos tickets buvette sur le site Internet de l'école
www.ecolestjosephlacapelle.fr



Les élèves de la TPS au CM2 ont présenté aux parents 1h30 de spectacle.
Un gros challenge !



Sortie de fin d'année au zoo d'Amiens



Kermesse
de fin d'année



Notre nouveau site internet
est disponible ici !



En cette fin d'année 2024, les grands ont participé au CROSS des écoles et au concert au profit de l'UNICEF pendant que les plus petits se sont rendus dans une ferme pédagogique !



Le petit mot de l'APEL,

l'association des parents d'élèves de l'école Saint Joseph...



En 2024, l'APEL Saint Joseph a réitéré ses actions régulières comme les ventes de viennoiseries, de chocolats, de fleurs pour récolter des fonds et en faire profiter les enfants et l'école. Ainsi, familles et enfants ont dégusté crêpes et jus de pomme après leur spectacle du carnaval en février et sont repartis à la maison avec de petites douceurs à Pâques. L'APEL a participé au financement d'un magnifique projet autour des arts du cirque pour les élèves de maternelle avec LACENH d'Hardelot ainsi qu'au voyage scolaire de fin d'année au Zoo d'Amiens pour tous les élèves de l'école. L'année scolaire s'est achevée par une belle journée de Kermesse rythmée par des jeux, un barbecue avec les familles et les danses des enfants.

Nous avons financé l'abonnement à l'application mobile Klassly, permettant aux enseignantes de communiquer régulièrement avec les parents et de leur partager photos et vidéos du quotidien des enfants de manière sécurisée. L'APEL a également contribué à la création d'un nouveau site Internet pour l'école.

La rentrée 2024 a commencé par la fête des citrouilles et la vente de cartes de Ste Catherine et St Nicolas. Nous avons également proposé aux parents d'élèves une conférence sur le harcèlement scolaire avec un intervenant extérieur. Décembre sera animé par la traditionnelle photo de Noël et le goûter de St Nicolas offert aux enfants et se terminera avec le marché et les chants de Noël. Nous en profitons pour remercier tous les acteurs et commerces locaux qui soutiennent nos actions.

Pour cette nouvelle année scolaire, nous finançons un programme permettant aux élèves d'élémentaire de découvrir l'espagnol et l'allemand ainsi qu'une sortie à la ferme pour les maternelles.

En 2025, l'APEL réserve de nouvelles surprises aux enfants et aux familles avec notamment une soirée "magique" en janvier, des projets artistiques autour de la musique et un cycle sportif de natation au printemps.

Une belle année en perspective !

L'APEL est une association loi 1901 créée et gérée par des parents d'élèves. Chaque parent peut s'y investir en fonction de ses disponibilités. Ambiance conviviale garantie !

► ECOLE DES POÈTES

PETITS DÉJEUNERS

Du 3 au 14 juin, tous les élèves de l'école des Poètes ont eu la chance de pouvoir découvrir et déguster de bons petits déjeuners, anglais, québécois, français et danois, financés par la mairie et



merveilleusement préparés par Madame Sana Bourel et Madame Kelly Ritz.

Merci à elles, les petits gourmands ont beaucoup apprécié !



MATINÉE VÉLO

Les élèves du CP au CM2 ont passé une matinée sur le thème du cycle. Ils ont profité de parcours aménagés pour se déplacer à vélo mais également d'un atelier de réparation et d'un atelier sur la prévention et la sécurité à vélo.



NAUSICAA

Les élèves des classes du CE1/CE2 de Madame Lavigogne et du CM2 de Madame Arnoux et Monsieur Bègue ont remporté cette année le prix des chroniqueurs en Mer. Ils ont donc été invités à participer à la journée mondiale de l'océan organisée par Nausicaa le vendredi 7 juin. Ils ont profité de différents ateliers sur la défense de l'environnement ainsi que d'ateliers créatifs et gustatifs avant de recevoir leurs prix. Magnifique journée pleine de découvertes !



PATINOIRE

Les élèves de CE1 CE2 de la classe de Madame Lavigogne ont pu apprécier cette année les joies de la glisse à la patinoire Héricéa. Pendant 10 séances, ils ont appris à patiner pour leur plus grand bonheur !



LA MARE

Tous les élèves de l'école, de la Toute Petite Section au CM2 ont découvert la diversité de la faune de la mare de la Capelle-lès-Boulogne avec la participation de Madame Huchin, animatrice nature de la Communauté d'agglomération du Boulonnais. Après une partie de pêche à l'épuisette, les enfants ont classifié les petites bêtes grâce à des clés de détermination et découvert leur importance pour la biodiversité.



► APE ECOLE DES POÈTES

Cette année encore L'Association des Parents d'Elèves de l'École des Poètes a été ravie de pouvoir accompagner l'École dans ses divers projets et d'organiser des moments festifs pour les enfants. Ainsi le défilé d'Halloween, le carnaval des enfants et bien évidemment la Kermesse ont été des moments forts de cette année.

L'APE remercie les parents de l'école ainsi que leurs proches qui répondent présents lors de ces moments de partage marqués par les rires de nos enfants.



► ACCUEIL DE LOISIRS



cet été, c'était les JO au centre de loisirs et les enfants ont eu l'honneur d'être initiés par Monsieur Ludovic Vampouille, créateur du Cardiogoal (premier sport collectif mixte créé en France) et porteur de la flamme olympique des JO de Paris ! 🏆🔥



2024

FÉVRIER
AVRIL
JUILLET
OCTOBRE

SORTIES

Les enfants ont pu découvrir des lieux emblématiques comme le cinéma 🎬, le mythique stade Bollaert à Lens 🏟️ et le magnifique Festival du cerf-volant à Berck. 🌈

Ils ont également pratiqué de nombreuses activités sportives : 🏄 surf, lutte, patinoire, accrobranche et
Sans oublier les parcs de loisirs ! Ils se sont amusés à Bellewaerde, plopsaland, Eurolac, Fééryland...

ACTIVITÉS DIVERSES ET VARIÉES

Au centre de loisirs, les activités ne se limitent pas aux sorties de consommations ! Les enfants ont la chance d'être accueillis dans un village doté de nombreux équipements sportifs 🏀 et surtout, une forêt qu'ils adorent explorer 🌲
Ce lieu est magique pour les enfants ! Venir au centre c'est aussi profiter de la nature 🌿🍃

EN BREF

Cette année, nous avons vécu 10 semaines exceptionnelles au centre de loisirs !
L'équipe d'animation a eu le bonheur d'accueillir de nombreux enfants autour de thèmes passionnants :
Encanto, 🌿 Les Croods, 🏆 les Jeux Olympiques, et pour finir en beauté, 🌟 Wish



Comme chaque année, la traditionnelle Holi Run a illuminé le stade municipal de Conteville-lès-Boulogne, pour le plus grand bonheur des enfants ! 🎉🌈



► SORTIES FAMILIALES



Cette année encore, des sorties familiales ont été proposées aux habitants des différentes communes !

Au programme :

🎪 Le cirque Arlette Gruss à Boulogne-sur-Mer

🎤 Une soirée au Zénith d'Amiens pour assister au concert de la Star Academy, une soirée mémorable pour les petits comme les grands ! 🌟

🎭 Et enfin, une journée inoubliable à Paris, avec quartier libre, conclue en beauté par le superbe spectacle de la comédie musicale Le Roi Lion ! 🐾



► MANIFESTATIONS COMMUNALES

La traditionnelle chasse aux œufs a encore ravi les enfants capellois 🥰

Chaque année, ils sont de plus en plus nombreux à profiter d'un moment convivial en famille : maquillage, jeux, château gonflable. Mais le meilleur reste la course aux œufs en chocolat ! 🍫🥚

Le jeudi 31 octobre, c'était la première veillée familiale spéciale Halloween ! 🎃👻 Au programme : Jeu TV et défis entre familles autour d'une auberge espagnole. La famille gagnante a décroché des places pour la piscine ! 🏊🏆



► LA CAPSULE TEMPORELLE

Les enfants de l'école des Poètes de l'année 2022/2023 ont réalisé une capsule temporelle. L'enfouissement de cette dernière a eu lieu le 1^{er} juillet dernier en présence des enfants de l'école des Poètes, de leurs enseignants, des enfants de 6^{ème} (présents sur le projet l'année dernière), de Monsieur le Maire, des élus, des membres du CCAS, des Membres des anciens combattants et des parents.



Nous vous donnons rendez-vous le 1^{er} juillet 2050 pour découvrir enfin ce qui se cache dans cette capsule temporelle.

► NOËL DES ENFANTS



Le dimanche 15 décembre a eu lieu au sein du Centre-socio-Culturel le Noël des enfants. Tous les enfants âgés entre 1 et 10 ans ont reçu un courrier leur permettant d'assister à un beau spectacle à la suite duquel les enfants ont pu recevoir un cadeau de la part du Père Noël.



▶ CCAS

L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE SIEL BLEU

L'animatrice Marie-Laure fait transpirer tous les jeudis matin de 9h à 10h des séniors capellois toujours aussi nombreux. L'Activité Physique Adaptée porte bien son nom car elle répond parfaitement aux faiblesses dues à l'âge... Et cerise sur le gâteau, l'activité se fait dans la bonne humeur avec le plaisir de se retrouver chaque jeudi !



L'APRÈS-MIDI FESTIVE DU 21 MARS 2024

La traditionnelle après-midi festive a été animée par le groupe "Pampéro". Claire au violon, Jehan au violoncelle, Johann aux percussions et Stan à la guitare ont créé une ambiance de pub irlandais donnant des fourmis dans les jambes au public qui marquait le tempo.

La dégustation de la tarte au "papin" et de son verre de l'amitié est un moment de convivialité apprécié des Aînés capellois. Le CCAS remercie les participants et les bénévoles qui contribuent ensemble à la réussite de l'après-midi et à son ambiance chaleureuse.



SORTIE DU 7 AVRIL 2024 : "LA BELLE HÉLÈNE" D'OFFENBACH AU THÉÂTRE DE TOURCOING

Le dimanche 7 avril, les participants ont pu découvrir ou redécouvrir avec plaisir l'opéra bouffe "La Belle Hélène" d'Offenbach, plein de rebondissements et d'humour sur des rythmes endiablés. Une après-midi très agréablement passée...



REPAS DES AÎNÉS DU JEUDI 17 OCTOBRE 2024



138 Capellois et amis se sont retrouvés au traditionnel repas annuel des Aînés organisé par le CCAS à l'auberge du Goulet. Les nouveaux propriétaires de l'auberge ont gardé la qualité de réception et du repas. Les convives ont donc apprécié la finesse des plats ainsi que l'animation de Bruno Décamps qui n'a pas son pareil pour imiter Bourvil, Mike Brant...et entraîner les danseurs sur la piste. Une superbe voix !



Les doyens Marie-Josèphe Sergent et André Manier sont repartis avec un panier garni offert par le CCAS. Hélas, Marie-Josèphe, nous a quittés le 2 novembre, peu après cette dernière festivité partagée avec ses amies.



JOURNÉE À BRUXELLES DU JEUDI 7 NOVEMBRE 2024

L'autocar a fait le plein, avec ses 59 places, pour une journée à Bruxelles. Ce fut l'occasion pour les participants de s'immerger dans les institutions européennes au cours de la visite du Parlement Européen, visite ponctuée par la rencontre avec la députée européenne Valérie Devaux. Mais Bruxelles est aussi une capitale à l'histoire complexe et riche en patrimoine merveilleusement mis en scène sur la Grand Place où s'acheva la visite. Un grand merci au chauffeur Pascal, à Valérie Devaux, aux guides, à Léonce Magnier, trésorier du Comité des Fêtes, et à tous les participants pour leur ponctualité et leur bonne humeur.



LES 22 ET 23 NOVEMBRE 2024 : LES JOURNÉES DE LA SOLIDARITÉ

La mobilisation des Capellois pour les Journées de la Solidarité 2024 en faveur de l'association Blanzly Pourre a de nouveau été appréciée. Les classes des écoles des Poètes et de St Joseph ont participé activement en déposant à la salle Ginkgo des produits d'hygiène et alimentaires pour l'essentiel. Mais les adultes ont aussi ramené des dons surtout composés de couvertures, de duvets, d'habits... L'appel plus particulier aux couvertures et duvets a bien été entendu.

Les membres du CCAS et l'association Blanzly Pourre remercient les enfants, les parents, les professeurs des écoles et les personnes qui se sont déplacés pour ces dons qui apporteront un peu de mieux-être aux plus démunis.





► AGENDA DU CCAS



LUNDI 16 DÉCEMBRE 2024 :
REMISE DES COLIS DE NOËL AUX AÎNÉS

Cette année, ce sont 233 colis de Noël qui ont été offerts aux Aînés dont 147 pour les personnes seules. Le petit goûter associé à la remise des colis permet à de nombreux Capellois de se retrouver dans une ambiance amicale autour d'un bol de chocolat ou d'un café bienvenus en ces jours de grisaille.

Nouveauté pour le colis 2024 : les bénéficiaires reçoivent des bons d'achat valables chez tous les commerçants capellois ayant une enseigne à La Capelle-les-Boulogne. Les membres du CCAS espèrent que ces bons donneront entière satisfaction aux bénéficiaires et aux commerçants. Ils remercient l'école St Joseph pour les cartes des enfants qui témoignent joyeusement de l'esprit de Noël.



► ANNIVERSAIRES

80 ANS



Monique HERBIN



Nicole VILLETTE



Albert LEPRÊTRE



Albert WALLAERT



Marie MANIER



Marie-Louise LACROIX

90 ANS



Andrée COSCI



André MANIER

► INFORMATIONS DU CCAS

AIDES DU DÉPARTEMENT POUR LES 15- 25 ANS

Pour les Jeunes du 62 : vous retrouverez les informations sur les aides proposées par le Département du Pas-de-Calais (permis, BAFA, projets, vacances) sur le site internet jeunesdu62.fr

62 Pas-de-Calais
Mon Département

15-25 ANS

LE DÉPARTEMENT VOUS DONNE UN *Coup de pouce*

Le Département du Pas-de-Calais a souhaité faire de la jeunesse une de ses priorités en favorisant l'acquisition de l'autonomie des jeunes et à encourager leur engagement citoyen.

Vacances BAFA/BAFD Permis Aides aux projets

jeunesdu62.fr

Le Département agit pour la jeunesse

LES TITRES DE TRANSPORT

PASS' ANNUEL SENIOR

PASS' ANNUEL HANDIBUS

TITRES SOLIDAIRES

Participation financière du CCAS de la commune de 47,50€

Ils permettent aux usagers habitant l'une des 22 communes de l'Agglomération ayant + de 65 ans ou un taux d'invalidité à 80% de voyager en illimité sur le réseau du 1^{er} janvier au 31 décembre.

- Support sans contact : - Carte Pass Pass
- Lieux de création ou de renouvellement de l'abonnement : - Boutique Marinéo - E boutique : www.marineo.fr Simplifiez votre expérience et achetez votre abonnement en ligne, en un seul clic.

Prix : **14€** /en + 5€ si création ou renouvellement de la carte Pass Pass

NOUVEAUTÉ
Pass' Annuel Handibus Accompagnateur

Vous avez besoin d'un accompagnateur pour vous déplacer sur le réseau ? Demandez votre Pass Annuel Handibus Accompagnateur sur présentation de votre carte Mobilité Inclusion (CMI)

Il permet de voyager en illimité sur le réseau pendant un mois à partir de la date de la 1^{ère} validation.

-26 ANS

Quotient Familial <500 Prix : **5€**
501<Quotient Familial <750 Prix : **10€**

* 5€ si création ou renouvellement de la carte Pass Pass

+26 ANS

Quotient Familial <500 Prix : **10€**
501<Quotient Familial <750 Prix : **20€**

* 5€ si création ou renouvellement de la carte Pass Pass

LE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Le CCAS participe financièrement aux repas portés à domicile à hauteur d'1,50€ par repas pour les plus de 65 ans en perte d'autonomie, non imposables avant crédits et réductions d'impôt.

Les 2 principales possibilités de prestataires :

- **Le CCAS de St Martin Boulogne : 03 21 80 35 19**
12,50 € le repas avec potage et fromage.
2,25 € (50% du prix du transport) peuvent être déduits des impôts pour les imposables.
- **Yanni'cuisine de Wavran sur l'Aa : 06 32 98 94 92**
10,75 € le repas avec potage et fromage. 1,25 € peut être déduit des impôts pour le transport.



Le prestataire choisi fera une facturation pour le bénéficiaire et une autre pour le CCAS, correspondant à sa participation en faveur des non imposables. Les personnes souhaitant bénéficier de l'aide du CCAS seront priées de présenter leur attestation de non-imposition avant crédits et réductions d'impôt en mairie.

Les bénéficiaires de l'APA qui n'ont pas atteint leur plafond d'aides peuvent être aidés jusqu'à un maximum de 3,06 € par repas et de 20 repas par mois soit 61,20 € par mois.

LE RECENSEMENT DES PERSONNES VULNÉRABLES



Les personnes concernées sont celles de 65 ans et plus résidant à leur domicile, les plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile et les adultes handicapés. Il s'agit essentiellement de personnes qui ne peuvent pas quitter rapidement leur domicile par leurs propres moyens ou qui souffrent d'une maladie chronique invalidante ou qui sont adésorientées.

Le registre permet, par exemple, de mieux suivre ces personnes lors d'une inondation, d'une épidémie, d'une canicule, d'une fuite de gaz, d'un incendie, d'un problème d'eau potable, etc. En cas d'alerte canicule de niveau 2 ou 3, les personnes répertoriées bénéficient d'un suivi régulier (contacts téléphoniques et/ou visites).

Le maire communique le registre nominatif de sa commune au préfet ; il est confidentiel et ne sera divulgué nulle part ailleurs. Le CCAS ne peut qu'encourager les personnes les plus vulnérables à s'inscrire afin d'améliorer la réactivité et l'efficacité des plans d'alerte et d'urgence en leur faveur.

L'inscription peut se faire en mairie ou, si vous ne pouvez pas vous déplacer, en contactant la mairie afin qu'un membre du CCAS de votre quartier se déplace chez vous.

► LE CLUB DE L'AMITIÉ



Malgré le départ de nos deux doyennes capelloises (Georgette Fourcroy et Marie Joseph Sergent), le nombre des membres du club ne cesse d'augmenter pour atteindre 93 en cette fin d'année. En conséquence, la salle Ginkgo étant devenue trop exiguë, les activités du mardi (jeux de société, belote, manille, tarot) se déroulent dans la salle Marcel Caudevelle.



Le vendredi, les activités jeux se poursuivent dans la salle Ginkgo où a lieu le départ des deux marches (petite marche, environ 4kms, et la plus longue de 8 à 9 kms).



En complément de ces activités hebdomadaires, d'autres viennent ponctuer l'année. Deux lotos permettent de financer les sorties.



Le 10 mai 2024, les membres se sont retrouvés nombreux au Cabaret de Licques.



Le 28 juin 2024, une marche avec pique-nique a permis à plus d'une vingtaine d'adhérents de profiter du soleil le long des plages de notre belle côte d'opale.



Le 10 décembre, le traditionnel repas de NOEL s'est déroulé comme d'habitude dans la simplicité et la bonne humeur à l'auberge du goulet.



► L'ECOLE D'EQUITATION DU BOULONNAIS TOUJOURS EN PROGRESSION !

Une année qui se termine bien pour le centre équestre du village ! Pour commencer, 100% de réussite aux examens pour les stagiaires en filière cheval formés par l'équipe pédagogique de l'EEB ! Une réussite totale pour ces jeunes que l'EEB a encadrés et conseillés toute l'année. Ce sont ainsi Axelle et Antoine qui ont obtenu leur BPJEPS et Marie qui a obtenu son diplôme d'AE, ceci dans le cadre de l'agrément à la formation continue que possède le club.

Sur le plan sportif, après les nombreux déplacements en compétition aux quatre coins des Hauts de France, mais aussi dans les différents championnats nationaux, on notera de la saison 2024 les meilleurs résultats suivants : une neuvième place en "Amateur 2" en saut d'obstacles au championnat de France par équipe à Jardy dans les Hauts-de-Seine en mai, le titre de championne de France de Céline Hamille en poney à Lamotte Beuvron dans le Loir et Cher en juillet et enfin le titre de championne départementale pour la jeune Capelloise Zoé Martin en mai également.



Le club est donc très actif pour la compétition mais aussi pour l'équitation de loisir et il fallait bien un renfort dans l'équipe pédagogique pour répondre à tous ces besoins. C'est donc sur une de ses jeunes diplômés que l'EEB a choisi de miser avec l'embauche en CDD d'Axelle Jouglet, titulaire du BPJEPS équitation. Elle vient de signer un contrat d'apprentissage de deux ans en alternance avec l'EEB et l'institut de Genech pour accéder au DEJEPS.

Cette année 2024 a aussi été rythmée par les Jeux Olympiques, ainsi une équipe de jeunes cavaliers a assisté au passage de la flamme olympique à Boulogne sur mer et une petite délégation de cavalières a eu la chance d'assister à l'épreuve de cross-country du concours complet d'équitation à Versailles ! De quoi faire rêver tous les cavaliers !

L'association renouvelle également ses combinaisons gagnantes avec sa traditionnelle porte ouverte au printemps, couplée avec la finale de sa saison de concours internes. N'hésitez pas à venir découvrir ces animations !

Enfin, nous nous permettons, en cette période hivernale, de rappeler à toutes les mains vertes et jardiniers de la commune que l'EEB donne gratuitement (pourboire accepté) le fumier de cheval pour amender vos potagers et vos plates-bandes de fleurs. Pour les modalités d'enlèvements, voir sur place Olivier Rétaux.

Bonne fin d'année à tous, et vive l'équitation !



► ENTRÉE DE JEU

Portées par l'association Entrée de Jeu, les deux troupes du Bazar'Théâtre (l'une à La Capelle-lès-Boulogne, l'autre à Baincthun) présentent chaque année, fin juin, une pièce de théâtre.

Les ateliers démarrent en septembre par des exercices ludiques et se poursuivent par un projet commun et chaque groupe, en juin, joue son spectacle sur scène.

Les dates de représentations prévues en 2025 :

- week-end du 14 juin 2025 à Baincthun
- week-end du 28 juin 2025 à La Capelle-lès-Boulogne





► TEAM CAPELLOISE

La Team Capelloise est une association sportive à caractère familial qui a pour vocation de faire découvrir ou progresser en course à pied tout en privilégiant la convivialité. Cette année, le "Trail du Mont Renard" se déroulera le 15 juin 2025.

Contact et renseignements : teamcapelloise@gmail.com - Thierry Bétencourt (06 14 27 60 48)



► LASICORDES

LASICORDES est une association culturelle accueillant les personnes de toutes générations désirant apprendre la guitare, Gérard Butcher artiste-enseignant propose une pédagogie en groupe, 3 ateliers accueillant les débutants mais aussi les guitaristes plus confirmés.

Le contenu : comment accompagner les chansons, apprendre une mélodie, jouer à deux voix ou trois voix comme au piano. S'initier également à l'improvisation.

Mise en place des techniques de jeu, arpèges ou battements rythmiques, travail des différents accords.

Une trentaine d'élèves se retrouvent chaque jeudi de 17h45 à 21h, dans la salle du Centre-socio-Culturel de la commune, ambiance conviviale ou le chant s'invite régulièrement !



► BOULOGNE DANSE SPORTIVE

La danse a pour objectif d'apprendre à des personnes débutantes ou confirmés les techniques de la danse dans une ambiance conviviale.

La danse est un support qui permet de travailler la mémoire et de garder la forme en s'amusant, elle développe également le sens de l'équilibre tout en se défoulant.

Cours de rock tous les lundis de 19h à 20h et cours de Cha-cha de 20h à 21h au Centre-Socio-Culturel
Contact : 06.62.36.25.32 - Nous suivre également sur Facebook 

► EXPOSITION SUR BÂCHE

Du 11 au 21 mai dans les jardins du presbytère de la Maison des Services a eu lieu l'exposition de photos sur la biodiversité des Hauts-de-France.



► ABC / AMICALE BOULISTE CAPELLOISE

Une association jeune, récemment créée, mais quel dynamisme !

Historique

C'est en mai juin 2019 que les 4M (Maurice, Michel, Marceau et Marcel) avec Dominique, se sont réunis et l'ont créée, avec constitution d'un bureau et dépôt des statuts à la Sous-préfecture. D'abord présidée par Michel durant les années COVID, c'est aujourd'hui Marceau qui est aux commandes.

Association confidentielle au départ avec pour seul terrain de jeux, le vieux boulodrome de la Rue du Gart. Mais l'engouement n'a pas tardé, il a fallu s'agrandir... Un an plus tard, deux terrains furent aménagés par les employés communaux à l'extrémité du terrain de camping, terrains mis également à disposition des usagers du camping.

Un an plus tard encore, ce fut 5 terrains redressés, nivelés, encadrés et réalisés par les techniciens et les bénévoles du club et le concours de la commune.



Fonctionnement

Et puis c'était encore trop juste ... 3 nouveaux terrains se sont ajoutés l'année suivante, portant le nombre à 8. Il faut dire que l'engouement n'a jamais cessé et va même croissant. Jugez plutôt, ce ne sont pas moins de 104 adhérents que compte le club aujourd'hui ! Les femmes ne sont pas en reste, elles représentent 35% de l'effectif, et sont aussi acharnées que les hommes, et pas question d'embrasser FANNY !

Cet été, rechargement des terrains avec quelques tonnes de sable calcaire fournies par la commune et mis en place par les bénévoles du club, nivellement repris et corrigé. Avec 3 rendez-vous hebdomadaires les mercredis et vendredis de 14h à 17h et le dimanche de 9h à midi, il y a toujours de l'animation sur les 8 boulodromes.



Actualités

Cette année, le dimanche 4 août, le club a organisé son 4^{ème} tournoi interne. La bonne humeur et l'ambiance étaient au rendez-vous. Bravo aux 40 participants et aux 3 gagnants qui comme aux JO de cet été ont monté sur le podium. Tournoi avec repas bon enfant sur place le midi.

Il n'y a malheureusement pas que de bonnes nouvelles, nous aurons une pensée pour Francis et Jackie, partis prématurément en septembre dernier.



▶ FOOTBALL CLUB CAPELLOIS

La saison 2024-2025 du FCC a repris à la fin du mois d'août par la coupe de France dont notre équipe a réalisé un superbe parcours s'inclinant au cinquième tour contre Roubaix, le 13 Octobre.

Retour sur la saison 2023-2024 du FCC :

- 185 licenciés
- 7 équipes engagées en compétition (Seniors A et B ; U17 ; U15 ; U13 ; U11 et U10)
- Ecole de football composée de 30 joueurs de 6 à 9 ans
- 90 matchs en compétition sur le stade Gérard Fachon toutes catégories confondues
- Une saison marquée par une interruption de 5 mois liée aux inondations
- Equipe Seniors B a terminé première de son championnat et monte en division supérieure
- Par la mairie :
 - La mise en service du robot pour la tonte du terrain
 - La mise à disposition de la peinture bleue pour le traçage du terrain pour les compétitions U10 à U13

Le fait marquant est la fin de 40^{ème} année de Revue Capelloise qui contribuait au financement du club. L'assemblée générale du 30 août a mis en évidence les points clés importants pour assurer l'avenir du club.

Les dépenses obligatoires prises en charge par la cotisation des licenciés :

- Cotisation à verser à ligue des Hauts-de-France : 4500 €
- Cotisation à verser au district côte d'opale : 4000 €
- Assurances, internet, divers : 1500 €

Les dépenses équipements (ballons, maillots et autres) représentent 2000€/an doivent être compensées par d'autres sources de revenus.

Les objectifs 2024-2025 :

- Valider l'engagement d'une troisième équipe senior à 8.
- De partager un maximum de moment de joie après les victoires.
- De créer un projet sportif pour toutes les catégories pour la saison 2025-2026.
- De trouver une solution pour les entraînements de tous les licenciés et de maintenir en état notre terrain.



Organisation du FCC pour la saison 2024-2025

Président :
Dominique Vaesken

Secrétaire :
Julien Houton

Trésorier :
Alexandre Louvet

Installation :
Daniel Santune

Dirigeant Seniors A : Xavier Puidéze

Dirigeant Seniors B : Jordan Masson

Dirigeant Seniors C à 8 : Christophe Calon

Dirigeant Gardiens seniors : Ludovic Bodart

Dirigeant U17 : Mickael Henocq

Dirigeant U17 : Ghislain Montigny

Dirigeant U17 : Leцерf Lucas

Dirigeant U17 : Killian Thevenot

Dirigeant U13 : Dominique Vaesken

Dirigeant U13 : Lachera Rémi

Dirigeant U12 : Thomas maxime

Dirigeant U12 : Jonathan Estienne

Dirigeant U12 : Vincent Ichingue

Dirigeant U10-U11 : Julien Louasse

Dirigeant U10-U11 : Paul Malvache

Dirigeant U6 à U9 : Patrice Malaboude

Dirigeant U6 à U9 : Barbara Dubois

Dirigeant U6 à U9 : Roman Fourcand

Dirigeant U6 à U9 : Fabrice Carpentier

Stagiaire : Henocq Joshua

Stagiaire Slaps à partir de Janvier : Maxence Fourneur César



Septembre 1944 : La libération de La Capelle-lès-Boulogne et de Boulogne

La Capelle se trouvait, en septembre 1944, intégrée dans le système d'attaque des Canadiens au cours de l'opération Wellhit destinée à libérer Boulogne.

Après le rapide passage de l'avant-garde du régiment de La Chaudière (des Québécois parlant le français), le bataillon des Queen's Own Rifles of Canada s'installait à La Capelle dans l'après-midi du 5 septembre 1944 et jusqu'au 12 ; il préparait l'attaque de Boulogne



Les Queen's Own Rifles of Canada dans la forêt de La Capelle

avec les autres unités de la 3^{ème} Division d'Infanterie Canadienne, et avec l'aide du groupe de Résistants de La Capelle dirigé par l'instituteur Marcel Caudeville qui se mit immédiatement à son service.

Un Poste de Secours Régimentaire et un Poste de la Croix Rouge pour le secours des civils étaient installés dans les bâtiments de "la maison Fachon", l'actuelle Maison des Services. Le village étant exposé aux bombardements tirés du Mont Lambert par les Allemands, c'est là qu'affluaient les blessés et que l'on venait aux nouvelles lorsque les tirs avaient lieu ; ceux-ci firent de nombreuses victimes tant chez les militaires que chez les civils (7 morts à La Capelle) tandis que répliquait l'artillerie canadienne placée dans la forêt.

Le 9 septembre 1944 fut particulièrement tragique : le matin le capitaine Price et deux autres Canadiens, tués la veille au soir, étaient enterrés provisoirement dans le jardin situé derrière "la maison Fachon".

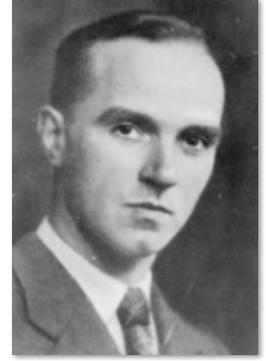


CAPT. J.G. PRICE.
K/A 8 SEP. 44.
LA CAPELLE.

Puis, l'après-midi, une maison était touchée de plein fouet ; 4 militaires y furent tués et 3 autres gravement blessés. Enfin pendant la nuit, vers 23 h 30 Marcel Caudeville et son second : Jean Legrand, furent à leur tour atteints par l'un de ces tirs sur la route nationale, là où une stèle entretient actuellement leur souvenir.



Marcel Caudeville



Jean Legrand

C'est Michel Fachon, membre du corps franc de La Capelle, qui découvrit les corps ; ils furent eux aussi enterrés provisoirement dans le jardin de la maison. Les jours suivants, les tirs allemands se poursuivirent sur le village sans provoquer de grands dégâts.

Evacuation de Boulogne
le 11 Septembre.
Les réfugiés traversent
La Capelle
(photos canadiennes
du Lieutenant Grant)





Après le départ du Queen's Own Rifles of Canada, envoyé sur Wierre-Effroy le 12 septembre au soir, c'est une autre unité canadienne qui prit la relève : le North Nova Scotia Highlanders et une vingtaine de "Kangaroos", des transports de troupes blindés issus de la transformation de chars, qui s'installèrent autour de la ferme de Chailly pour transporter l'infanterie le jour J. On préparait en effet activement la libération de Boulogne dont la première étape commença le 17 septembre 1944



Char Kangaroo



17 septembre 1944 : au Mont Lambert, des soldats allemands se rendent aux North Nova Scotia Highlanders

au matin par une intense préparation aérienne de 90 mn menée par les Anglais avec l'appui des artilleries canadienne et anglaise massées en arrière de la forêt. Puis les Canadiens de La Capelle, en coordination avec l'ensemble des autres régiments qui encerclaient Boulogne, passèrent à l'attaque le long de la Nationale 42 sous la conduite des Corps Francs pour atteindre Saint-Martin et les batteries du Mont Lambert où les combats furent intenses. Le soir, ils avaient pris la plupart des postes allemands à l'est de Boulogne mais la libération du port et des environs se poursuivit jusqu'au 22 septembre. Au total, dix-huit soldats canadiens furent enterrés provisoirement à La Capelle, avant de rejoindre le cimetière militaire de Saint-Inglevert fin 1945/début 1946.

Béatrice et Jean-Luc Bouly



16-17 septembre 1944 : prisonniers allemands à Huplandre

► **NAISSANCES**

- Luce BRULE 10 janvier 2024
- Grégory LELIEVRE DU BROEUILE 25 mars 2024
- Corentin MARMI 27 avril 2024
- Capucine WEBER 6 mai 2024
- Maël LACHERE 18 juin 2024
- Sacha WARGNIER-DELVOYE 5 juillet 2024
- Victoire LORGNIER 18 juillet 2024
- Marceau MAGNIER 4 août 2024
- Agathe LEPRINCE 3 octobre 2024

► **MARIAGES**

► **DÉCÈS**

- Charline DELANNOY 27 janvier 2024
- Christiane DANDRE 25 février 2024
- Emile LELEU 8 avril 2024
- Guy ROESING 26 avril 2024
- Patrick SUEUR 13 mai 2024
- Paulette GOURDIN 2 juin 2024
- Alice FOURCROY 22 juin 2024
- Daniel BOUTILLIER 9 juillet 2024
- Bernard GRARE 27 septembre 2024
- Nicole POHIER 1^{er} octobre 2024
- Marie-Josèphe SERGENT 2 novembre 2024
- Emile GOBERT 8 novembre 2024



*Corinne BAUCHE & Philippe LERAT
Le 3 février 2024*



*Isabelle SIMON & David SERRUYS
Le 11 mai 2024*



*Célia GOURLAIN & Romain THIERRY
Le 8 juin 2024*



*Ludivine PICHON & François SERGENT
Le 22 juin 2024*



*Marion DESFACHELLES & Jean DULOT
Le 12 juillet 2024*



*Laura CALVET & Dominique CURE
Le 27 juillet 2024*

► **PACS**

*Mathilde DELPIERRE & Clément HEMBERT
Le 5 mars 2024*



*Valentine FIOLET & Antoine VIGREUX
Le 9 avril 2024*

*Martine CROQUELOIS & Patrick LUSTREMAN
Le 23 mai 2024*

► **BAPTÊME RÉPUBLICAIN**



Anna COINON, le 6 juillet 2024

Un hommage empreint de respect et de reconnaissance pour tout ce qu'il a apporté à la commune et à ses habitants.

C'est avec une profonde tristesse que nous avons dit au revoir à Bernard Grare décédé le 27 septembre dernier, un homme passionnant, passionné et cultivé qui a consacré plus de trente ans de sa vie à notre commune. Il était un serviteur dévoué de l'intérêt général : notre maire, notre ami. Aujourd'hui, c'est avec le cœur lourd que l'ensemble des membres du conseil municipal tient à rendre un hommage à Bernard, bien plus qu'un élu ; c'était un guide, un homme de cœur.

Depuis plus de trois décennies, il a œuvré sans relâche pour le bien de notre commune, portant haut les valeurs de solidarité, de justice et de responsabilité. Il a été un maire, un conseiller municipal, mais surtout, il a été un homme profondément humain, toujours à l'écoute de ses concitoyens, toujours soucieux de rendre service et d'améliorer notre quotidien.

Dès son élection, il s'est attelé à moderniser notre village, à soutenir le développement de projets ambitieux, à promouvoir la culture et à renforcer les liens entre nous tous.

Son énergie, sa ténacité et sa vision laissent une empreinte indélébile sur La Capelle-Lès-Boulogne. Il n'a jamais compté son temps ni ses efforts. Les chemins que nous empruntons aujourd'hui, les bâtiments qui nous entourent, les projets collectifs qui ont vu le jour, tout cela porte en eux une partie de son héritage.

Bernard Grare, c'est l'homme que nous voulons aujourd'hui saluer. Un homme d'une grande humilité, toujours prêt à tendre la main, à écouter sans juger, à trouver des solutions dans la concertation. Sa présence apaisante, son rire communicatif et son inaltérable optimisme nous manqueront.

Son engagement ne s'arrêtait pas à la politique. Il était de toutes les associations, de toutes les initiatives locales, toujours désireux de participer et de faire grandir cette belle communauté que nous formons. Les jeunes, les anciens, les familles, chacun trouvait en lui un soutien, un conseiller, un ami.

Il laisse un vide immense dans nos cœurs et dans la vie de notre commune.

Mais son souvenir, lui, demeurera vivant. Il nous laisse en héritage son amour pour La Capelle-Lès-Boulogne, son dévouement inlassable et cette conviction que, ensemble, nous pouvons accomplir de grandes choses.

À sa famille, à ses proches, nous adressons nos pensées les plus sincères. Nous sommes nombreux à partager votre chagrin, et sachez que nous serons toujours là, unis, comme il l'a toujours souhaité.



En souvenir de ta passion pour les acrostiches :

Bienveillant serviteur de notre commune,
Exemple d'engagement et de passion opportune.
Rassembleur des cœurs, proche de chacun,
Notre village portait sa marque en commun.
Avec sagesse, il guida nos chemins,
Rendant service, main dans la main.
Dévoué à La Capelle, il la fit grandir.
Générosité et vision furent ses souvenirs,
Rayonnant par sa générosité si sincère.
Aujourd'hui, nos pensées lui sont familières.
Reste son héritage, solide et précieux,
En nos mémoires, il vivra toujours heureux.

AU PROGRAMME...

(Sous réserve de modifications ultérieures)



JANVIER 2025

20 JANVIER :
Vœux de Monsieur le Maire
au Centre-socio-culturel

FÉVRIER 2025

7 FÉVRIER :
Spectacle de Sylvie and Co(q)s
au Centre-socio-culturel

MARS 2025

16 MARS :
Concert d'Opal Sinfonietta
en l'église Saint Jean-Baptiste

20 MARS :
Après-midi festive organisée par le
CCAS (sur invitation)

AVRIL 2025

20 AVRIL :
Chasse aux œufs organisée
par le Service Jeunesse

21 AVRIL :
Braderie - Avenue de la Forêt
organisée par le Comité des Fêtes

29 AVRIL :
"Le canard à l'orange" organisé
par le Rothary Club de Wimereux
au Centre-socio-culturel

30 AVRIL :
Journée Nationale du Souvenir des
Victimes et des héros de la Déportation

MAI 2025

8 MAI :
Commémoration de la Victoire de 1945

12 au 18 MAI :
Mai du Livre

31 MAI :
Fête des Voisins

JUIN 2025

1^{er} & 2 JUIN :
Fête des Plantes au Château de Conteval

12 JUIN :
Sortie "Journée parmi les roses"
organisée par le CCAS

21 JUIN :
Fête de la Musique organisée
par le Comité des Fêtes

JUILLET 2025

13 JUILLET :
Randonnée VTT et marche organisées
par l'ASPTT de Boulogne-sur-Mer

14 JUILLET :
Fête Nationale

AOÛT 2025

31 AOÛT :
Braderie d'été organisée
par le Comité des Fêtes

OCTOBRE 2025

16 OCTOBRE :
Repas des Aînés organisé par le CCAS

NOVEMBRE 2025

21 & 22 NOVEMBRE :
Journées de la Solidarité

DÉCEMBRE 2025

15 DÉCEMBRE :
Colis des Aînés

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

- Accueil de la Mairie 03.21.10.26.00
- Site internet : www.communelacapellelesboulogne.fr
- MMEP : www.mamairieenpoche.fr
- Commune La Capelle-lès-Boulogne